

ÉCOLE	<input type="checkbox"/> maternelle et <input type="checkbox"/> élémentaire	PRIMAIRE St JOSEPH DE RIVIERE
COMMUNE	38134 St JOSEPH DE RIVIERE	

CONSEIL D'ÉCOLE

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION DU 13 mars 2015

ANNÉE SCOLAIRE 2014-2015

Adresser :

- 1 exemplaire à l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de circonscription
- 1 exemplaire au Maire

NOM	PRÉSENT	EXCUSÉ	
Directeur de l'école - Président : Mr Manuel Febvay	x		
Maîtres de l'école			
Classe de petite section: Mme Leisering	x		
Classe de moyenne section / grande section : Mme Véronique Febvay	x		
Classe de GS/ CP : Mme Salmon Catherine	x		
Classe de CP/ CE1 : Mme Didier Gaëlle	x		
Classe de CE2/CE1 : Mr Febvay	x		
Classe de CM1 : Mme Jarniat Martine	x		
Classe de CM2 : Mme Falcon Nicole	x		
Classe de CE2/CE1 (le mardi) et CE2/CM1 (le lundi): Mme Aimard Stéphanie	x		
Titulaire Remplaçante : Eymond-Daru Sophie		x	
Représentant du R.A.S.E.D. : Mme Tixier Monique		x	
Représentants des parents d'élèves titulaires			suppléants assurant un remplacement
Mme SEIGLER Cathy	X		
Mme DUBOIS (SIRAND-PUGNET) Odile	x		
Mme SIRAND-PUGNET Karen	x		
Mme CHAMPENOIS Sandra	x		
Mr MOURARET Nicolas	x		
Mme BRUN Sylvie		X	
Mme SOMMER Delphine	X		
Inspecteur de l'Éducation Nationale : Marie-Noëlle Robichon		X	
Maire de la Commune ou son représentant : Gérard Arbor		x	Remplacé par Mme Martine Machon
Conseiller Municipal de St Joseph de Rivière: Mme Marylène Guijarro	X		
Conseiller Municipal de St Julien de Ratz : Mme Céline Treil	x		
Délégué Départemental de l'Éducation Nationale : Mr Bavaux		X	
VOIX CONSULTATIVE			
Membre du R.A.S.E.D. : Mme Tixier Monique		X	
Médecin scolaire : Mme Chollier		X	
Infirmière scolaire : Eymin Bernadette		X	
A.T.S.E.M.			
Mme Zozeck Nicole		x	
Mme Boizot Jacqueline		x	
Représentants des parents d'élèves suppléants			REMPLOÇANT
Mme MASSON Anne-Laure	x		
Mme LAIDET Agathe	X		

Procès-verbal établi le 16/03/2015

Le Président, Directeur de l'école,

La Secrétaire de séance,

Nom : Mr Manuel FEBVAY

Nom : Mme Nicole FALCON

PLAN

Ordre du jour :

- Bilan des activités
- Projet des classes
- Comptes de la coopérative
- Travaux d'entretien

Ouverture de la séance à 20H15

1. Bilan des activités réalisées

Musée de Grenoble : la visite s'est déroulée le 20 novembre après-midi (GS/CP et CP/CE1), visite guidée sculpture/couleurs. Catherine exploite la visite en APC.

Intervention Gospel (1H) : le 14 janvier, apprentissage d'un chant gospel pour tous les enfants. Intervention très appréciée et très intéressante.

Spectacle de la Saison Nomade : GS et CP, le 23 janvier spectacle « FiloBal », avec intervenante du Centre social pour préparer le spectacle et rencontre avec les artistes sur 3 demi-journées sur la semaine. Très belle expérience.

Classe de neige : tous les CE1 et CE2, très bonne semaine malgré les quelques malades et accidents (2 enfants ont rejoint le centre en cours de semaine et 2 sont repartis), 44 enfants, 4 accompagnateurs. Très bon accueil au centre.

La mairie finance 50 % cette année et 50% l'année prochaine (3060€ et 3230€), la coopérative fait l'avance.

1- Projets des classes

Piscine : pour les GS-CP et quelques CE1 commence le vendredi 27 mars. Attention manque de parents agréés inscrits (→activité en danger).

Spectacle de marionnettes : « Lison et l'horloger des saisons » le 19 mars pour tous les enfants de la petite section au CP, financé par le Sou des écoles et la coopérative scolaire.

Parc Chartreuse :

Pour les PS le projet parc débute à la fin du mois de mars → sorties autour de l'école le 31 mars et le 7 avril au matin, puis une journée le 19 mai. Les sorties sont financées par le Parc et le Sou des écoles ;

GS/CP et CE2/CM1 : le 8 avril ces 2 classes iront à la ferme de Plantimay puis auront deux autres sorties en mai (la journée) ils découvriront les vignes puis les plantes médicinales et aromatiques. Restitution en fin d'année lors de la kermesse.

CP/CE1, CE1/CE2 et MS/GS : projet bois

2 hôtels à insectes (Gaëlle), 2 panneaux logo St Jo pour l'école (Manu), 1 épouvantail (Véronique). Ce projet est également en partenariat avec le Foyer de Vie, qui a proposé à l'école de se joindre à leur projet de réhabilitation du parcours de santé de la commune.

Ce projet est issu d'un partenariat entre la commune, le Foyer de Vie « la Maisonnnette » et l'association Unis-cité qui permet à de jeunes volontaires d'effectuer leur service civique au Foyer de vie (2jours par semaine).

Un nouveau parcours de santé va se mettre en place sur le plan d'eau de la commune dès le mois de juin 2015, pour se faire la commune se charge en partenariat avec l'ONF de mettre en place de nouveaux panneaux et le foyer de vie se charge de financer les agrès qui vont constituer ce parcours.

Les résidents du Foyer de vie, via un atelier bois interne à l'hôpital ont décidé de réaliser des jardinières en bois et des nichoirs à oiseaux pour embellir le parcours.

Ayant déjà précédemment travaillé avec la passion du bois les éducateurs du Foyer de vie avec les résidents et les jeunes volontaires ont été invités par l'école à venir participer sur 4

Ne rien inscrire dans cette colonne

jours à des ateliers bois au sein de l'école. (1 éducateur, 1 résident, 1 jeune volontaire).

ADDIVE : projet en cours pour les classes de PS, MS/GS, CE1/CE2 et CE2/CM1, l'exposition à St Jo aura lieu du 18 au 31 mai.

Correspondance scolaire : GS/CP avec St Aupre (même niveau de classe), rencontre le 2 juin, sortie à la tourbière de l'Herretang.

Vélo citoyen : les CE2/CM1 se rendront le 28 mai à Berland et accueilleront St Nicolas de Macherin le 2 juin. Les CM1/CM2 accueilleront Berland le 29 mai et iront à St Nicolas de Macherin le 1^{er} juin.

Parlement des enfants : les CM1/CM2 participent au Parlement des enfants sur le fonctionnement de l'Assemblée Nationale. Projet en cours.

Musées: les CE2/CM1 iront au muséum d'Histoire Naturelle et au musée Dauphinois, et les CM1/CM2 au musée de la Résistance, le 5 juin.

2- Comptes de la coopérative

ANNEE 2014/2015 le 13 /03/ 2015

DEFICIT 2013/2014 : - 1492.52

Recettes prévisions : 10405.48

Dépenses prévisions : 14664.36 Déficit – 3230€

RECETTES	PREVISIONNELLES	REALISEES
Mairie classe de neige	3850.00	
Coop scolaire	1748.00	1724.00
Sou des écoles	5000.00	5000.00
Vente école divers	800.00	740.19 (brioches : 307.75€ + noël 432.44€)
Vente photos	500.00	
Reliquat 2013/2014	- 1492.52	
TOTAL	10405.48€	7464.19€

DEPENSES	PREVISIONNELLES	REALISEES
O.C.C.E + assurance	381.26	381.26
Spectacle marionnette	500.00	
Fournitures école	400.00	118.29
Piscine SIVU (année 2013-2014)	1500.00	1474.00
Transport piscine	1650.00	
ADDIVE	68.00	
Parc de chartreuse	1200.00	
Vélo citoyen	379.10	
Musée / Bastille	150.00	
Classe de neige	8246.00	7425.00
Musée de Grenoble	190.00	190.00
Spectacle Fil O Bal	0.00	120.00
TOTAL	14664.36€	9708.55 €

- Les photos seront en vente après les vacances de Pâques.
- Vente de brioches en préparation, livraison le 9 avril.
- Classe de neige → participation des deux mairies (St Joseph/ST Julien) à la hauteur du nombre d'enfants.

3- Travaux d'entretien

Concernant les travaux de maintenance, Mr Febvay informe la mairie dès qu'il y a un problème. Les services techniques interviennent ponctuellement et rapidement. La mairie a procédé au changement de brûleur durant les vacances de Noël (la chaudière est donc alimentée en gaz).

Peinture antidérapante sous les coursives, en préparation au budget communal.

Réparation du bac à sable normalement pendant les vacances de printemps.

La commission des travaux s'oriente actuellement sur des travaux provisoires pour le passage côté nord.

Une commission de sécurité est mise en place au niveau de la mairie, afin de sécuriser le tour de l'école. Une consultation des riverains et des parents d'élèves aura lieu prochainement. Une étude est en cours avec une demande de subvention au Conseil Général pour des travaux prévus entre janvier et septembre 2016.

4- Questions des parents d'élèves:

Les parents d'élèves évoquent le problème de déneigement au sein de l'école ainsi que les zones « verglacées » signalées par des rouleaux de balise.

La cours est déneigée le matin même par un agent communal avec des zones de passage pour les poussettes, il est difficile de faire mieux à ce jour selon Mr Febvay

Le déneigement a également été effectué une fois dans le courant de l'hiver avec un chasse neige, ce qui a créé des zones où la neige a été très dure. Il s'agit ensuite de faire, pour les enseignants, la chasse aux boules de neiges afin que les élèves ne se blessent pas avec cette neige lourde.

Concernant les zones verglacées délimitées, il est de la responsabilité du directeur de les délimiter. Les récréations peuvent également être supprimées si le risque était trop important.

Pour les parents d'élèves il s'agirait d'anticiper un maximum par le biais des agents communaux, en l'occurrence lorsqu'il y a des chutes importantes de neige annoncées, même si nous comprenons que la priorité soit donnée au déneigement des routes, les enfants ne doivent pas être négligés.

La mairie entend les demandes des parents d'élèves et essaiera d'améliorer le point le déneigement de la cour dans la mesure du possible.

Les parents d'élèves soulèvent le fait que le chemin d'accès à l'école par le côté bureau de Mr Febvay qui longe l'école et permet d'accéder à l'école côté église est très souvent boueux voir impraticable, quelles solutions apporter?

Mme Machon signale que ce chemin n'est pas seulement dégradé par les nombreux passages mais surtout par les passages de jeunes avec des véhicules motorisés (scooter, mobylettes...etc.)

Une solution provisoire va être envisagée pour ce chemin afin d'éviter aux parents et aux enfants les désagréments boueux de ce chemin, sinon il faudra envisager de le condamner.

Travaux de mise en sécurité

Il y a trois mois la commune a confié au bureau d'étude Alpes Etudes, la mission d'étude de mise aux normes de sécurité des abords de l'école.

Un dossier va être déposé au Conseil Général pour septembre 2015, un retour devrait être envisagé pour janvier 2016 et les travaux seraient finalisés pour septembre 2016.

Une demande a également été adressée à la société Pluralis (propriétaire des logements de la Cure) afin de bénéficier d'une partie de la cour de ces logements afin de faire traverser les

enfants directement en prolongement de la salle de motricité sans les faire sortir de l'enceinte de l'école.

Les sorties côtés église ne sont pas à ce jour satisfaisantes, car certains parents se garent très prêt des barrières, un manque de civisme de certains est parfois à déplorer.

Du côté des maternelles des barrières mériteraient d'être ajoutées afin de mieux sécuriser une partie du parking.

La mairie travaille sur la création d'un sens unique qui pourrait être envisagé d'ici quelques mois dans la rue longeant les cours et vers le bureau de Mr Febvay.

Les questions d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap seront traitées ainsi que la sécurité dans le cadre de la commission sécurité mis en place au sein de la maire. Ces questions étant prioritaires sur le plan territorial, la mairie a bonne espoir d'un retour de dossier positif et de la participation du Conseil Général par le biais d'une subvention, la commune prendrait le restant des travaux à sa charge et prévoirait un étalement budgétaire sur plusieurs années.

La mairie invite les parents d'élèves à participer à un conseil municipal pour prendre en compte la réalité budgétaire et leurs difficultés.

Les parents d'élèves ont le sentiment de n'être associés par la mairie que sur les questions choisies et déplorent un manque de communication.

Une commission scolaire a eu lieu en octobre à la demande des parents d'élèves, (une par trimestre devrait se mettre en place), une seconde a eu lieu en février mais n'a pas été élargie aux parents d'élèves.

Mme Guijaro nous informe que les questions traitées ne nécessitaient pas la présence des parents d'élèves et que ces derniers ne sont pas conviés de façon systématique sur l'ensemble des dossiers.

Les parents d'élèves peuvent cependant faire une demande en mairie pour une autre commission scolaire en mettant à l'ordre du jour leurs questions.

Un comité de pilotage est en place au sein de la commune pour travailler sur un questionnaire concernant la réforme des rythmes scolaires, ce questionnaire va être finalisé et sera transmis aux familles dans les mois à venir

Concernant la nouvelle organisation du périscolaire depuis la modification des rythmes scolaires, l'équipe enseignante et l'équipe du périscolaire mettent en avant une organisation plus claire pour tous, les enfants sont mieux repérés.

Auparavant un arrêté municipal déchargeait les enseignants de la responsabilité des enfants devant le « sas » de leur classe, désormais ils doivent les accompagner jusqu'à la sortie de l'école. Chaque enseignant dispose désormais d'une liste qui détaille par qui l'enfant sera pris en charge (famille- péri scolaire) après 15h45.

Certains parents rappellent que les menus de la cantine doivent être affichés sur le site de l'école une semaine au préalable, certains enfants ayant des problèmes de santé cette question n'est pas de l'ordre du confort mais réellement d'une nécessité dans leur prise en charge quotidienne. Mme Guijaro s'engage à faire le point avec l'AFR et Mr Forcella.

Des parents signalent également des difficultés au niveau de l'hygiène et du manque de papier dans les toilettes des enfants ainsi que de l'absence de savon et d'essuie mains

Les enseignants mettent en avant des difficultés de comportements par rapport aux enfants avec le papier toilette, résultat les toilettes étaient régulièrement bouchées. Les enseignants s'engagent cependant à refaire le point avec leur classe.

Les toilettes des garçons sont nettoyés à 15h45, ce qui empêche les enfants de la garderie de s'y rendre entre 15h45 et 16h30, cette information sera transmise aux agents d'entretien qui effectueront ce nettoyage en aval.

Fin de séance à 22H40